

## PROCÉDÉ D'ÉVALUATION – FORMATION B

### AVANT LA FORMATION

Avant la signature du contrat de formation, vous devez effectuer une évaluation de départ.

Cette évaluation est conforme à l'arrêté du 5 mars 1991 et étendue par le décret du 26 décembre 2000, lorsqu'un candidat choisit de s'inscrire dans une école de conduite.

Elle permet d'estimer le nombre d'heures dont vous aurez besoin pour obtenir votre permis de conduire dans les meilleures conditions d'apprentissage.

#### Moyen :

L'évaluation est menée sur tablette via l'application Evaluation Rousseau B et une fiche d'évaluation en annexe 3.

#### Durée :

Elle dure environ 50 minutes.

#### Détail des compétences évaluées :

Elle se décompose en 8 rubriques :

- La première concerne : des renseignements d'ordre général sur l'élève
- La seconde, son expérience de la conduite
- La troisième, sa connaissance du véhicule
- La quatrième, ses attitudes à l'égard de l'apprentissage et de la sécurité
- La cinquième, ses habiletés
- La sixième, sa compréhension et sa mémoire
- La septième, sa perception
- La huitième, son émotivité

Procédure de l'évaluation :

1. Un questionnaire sur :
  - L'expérience de la conduite ;
  - Les connaissances du véhicule ;
  - L'attitude à l'égard de l'apprentissage et de la sécurité.
2. Des mises en situation de conduite permettant d'évaluer :
  - Les habiletés (l'installation au poste de conduite, le démarrage/arrêt, la manipulation du volant) ;
  - La perception ;
  - La mémoire et compréhension ;
  - L'émotivité.

Un exemplaire est remis à l'élève.

Le volume de formation défini à la suite de cette évaluation est susceptible d'être modifié, il peut être revu à la baisse ou à la hausse en fonction de la progression de l'élève, son implication ainsi que par la fréquence et régularité des heures de cours.



29 ter, avenue de Béziers 34770 GIGEAN

04.67.78.99.29 – [autoecole@wannadrive.fr](mailto:autoecole@wannadrive.fr)

Siret : 378 649 339 00058 – Code APE : 8553Z – RCS Montpellier

N° Agrément : E 21 034 0012 0 – TVA : FR41378649339

N° d'Activité Professionnel : 76341169434

### **AU COURS DE LA FORMATION**

Durant la formation, pour évaluer votre autonomie sur les compétences indiquées dans votre programme de formation, des bilans de compétences sont menés permettant éventuellement de réactualiser le volume d'heures défini lors de l'évaluation de départ.

### **EN FIN DE FORMATION**

Un enseignant procède à un bilan de compétences pour évaluer votre aptitude au passage à l'examen pratique du permis de conduire. Il s'effectue dans le cadre d'un examen blanc pour retrouver les conditions de l'examen.

### **CES INFORMATIONS SONT CONSULTABLES SUR LE SITE :**

<https://www.vroomvroom.fr/auto-ecoles/herault/gigean/wannadrive-auto-ecole>

Rubrique : « documents utiles ».

**ANNEXE 3**

# L'ÉVALUATION DE DÉPART

est obligatoire avant la signature de tout contrat de formation.

## Objectifs de l'évaluation

- Permet de savoir quelles sont les connaissances et l'expérience que vous avez déjà acquises.
- Permet de proposer une durée de la formation qui correspond à votre profil et vos capacités.

### Le moyen utilisé

Évaluation effectuée à l'auto-école sur ordinateur ou sur tablette ou en distanciel à l'aide du logiciel Evaluation Rousseau B.



**6 parties**  
pour évaluer **5 THÈMES**

### Durée



### Sont évalués :

- Le profil de l'élève.
- Sa connaissance des panneaux.
- Ses attentes sur la formation.
- La signalisation.
- Sa connaissance du véhicule.
- Son expérience de la circulation.



**Fiche d'évaluation de départ - Exemple élève**

1 Renseignements d'ordre général

Nom : \_\_\_\_\_ Observations : \_\_\_\_\_  
 Prénom : \_\_\_\_\_  
 Date de naissance : \_\_\_\_\_  
 Nationalité : \_\_\_\_\_  
 Test de la vue effectué :  Oui  Non

2 Résultats de l'évaluation

PROFIL ET MOTIVATION ★ ★ ☆ ☆ ☆  
 CONNAISSANCE DE LA SIGNALISATION ★ ★ ★ ☆ ☆  
 CONNAISSANCE DU VÉHICULE ★ ★ ☆ ☆ ☆  
 EXPÉRIENCE DE CIRCULATION ★ ★ ☆ ☆ ☆  
 COMPRÉHENSION ET MÉMORISATION ★ ☆ ☆ ☆ ☆

3 Volume de formation prévisionnel

20 h de conduite minimum sont imposées par la réglementation pour un véhicule à boîte manuelle (13 h pour un véhicule à boîte automatique).

Proposition heures pratiques :  heures Date : \_\_\_\_\_  
 Proposition retenue :  heures  
 Proposition acceptée :  Oui  Non

Cachet de l'auto-école \_\_\_\_\_ Signature du formateur \_\_\_\_\_  
 Signature des parents (pour mineurs) \_\_\_\_\_  
 Signature de l'élève \_\_\_\_\_

Partenaire de votre réussite!  
[www.codesrousseau.fr](http://www.codesrousseau.fr)

🖨️ Résultat imprimable en deux exemplaires.

## Résultat

Le résultat est donné sous la forme d'une lettre correspondant à un volume de formation. Il n'impose pas un nombre d'heures, c'est un prévisionnel.

Ce procédé d'évaluation est disponible à tout public sur simple demande à l'école de conduite.

Cachet de l'AUTO-ÉCOLE

